

Réunion plénière en visio du vendredi 1 mai 2020

Présents : MM. Claude CHEVALIER, Julien MARTINEZ, Kevin ROSELIER, Bruno PORCEL, Hervé WAGENMANN, Claude LALANNE, Antoine LASSALLE, Éric LANGLADE, Olivier JOIRIS, Joël ROCHEBILIERE, Christian TACHON, Thierry LAURENT, STINAT Jérémy, Loïc BARROUILLET

Excusés : Christian TACHON

Début de séance 18h

En ouverture de cette réunion, réalisée en visio via l'application Skype, M. Kevin ROSELIER demande à chacun de bien vouloir s'exprimer sur sa situation personnelle, familiale et sportive en raison du confinement.

M. Claude CHEVALIER ouvre la séance en adressant toutes ses condoléances au club de ST SEVER et à sa famille suite au décès de M. Christophe FEY, éducateur et arbitre.

M. Kevin ROSELIER revient sur la communication de M. Loreto GUAGLIARDI qui a été adressé aux arbitres dernièrement.

Le but étant que tous les membres de la CDA uniformisent leurs discours éventuels avec les arbitres.

Communication adressée aux arbitres

- Concernant le dossier médical, la date limite est le 31 aout
- Les arbitres féminines R1 sont gérées par la ligue : Dossier médicaux ligue
- Les arbitres féminines R2 gérées par le district : dossiers médicaux district
- Le dossier médical complet des candidats 2019/2020 doit être réalisé
- Le classement des arbitres est arrêté au 31/01/2020
- L'indemnisation des matchs arbitrés avant l'arrêt des championnats sera versée fin mai 2020
- Tenues arbitres NIKE pour la saison 2020/2021 : partenariat FFF et un rapprochement avec l'UNAF Landes qui les proposent par l'intermédiaire de sa boutique
- Les modifications des lois du jeu qui auront lieu le 1^{er} juillet 2020

M. Claude CHEVALIER, suite à son échange téléphonique avec M. Julian GRELOT (CTA LFNA), nous informe que :

- Les candidatures LFNA 2019/2020 sont annulées et reportées au début de saison 2020/2021
- La passerelle JAR (vers Seniors) demeure en attente
- Statut quo pour le stage inter district : le stage supérieur de District est obligatoire pour les candidats

Candidatures Régionales

La CDA proposera :

- 6 arbitres Seniors au titre de candidat R3 :
 - M. Jason RIEFFEL
 - M. Quentin LANET
 - M. Jean Luc DAMESTOY
 - M. Gaëtan BEZECOURT
 - M. Odelin DESCAMPS
 - M. Nicolas Manuel DE JESUS (Passerelle JAR en cours)

- 1 arbitre Seniors au titre de candidat arbitre assistant R2 :
 - M. Xavier ETCHEVERRY

M. Loïc BARROUILLET, avec l'aide de M. Kévin ROSELIER, a créé un groupe WhatsApp afin de faire travailler ces futurs candidats arbitres régionaux.

M. Claude CHEVALIER nous informe que les classements des compétitions ont été validés et prononcés par le Comité de Direction récemment.

- La poule de D1 passe à 14 clubs

La CDA prend bien note de l'augmentation du nombre des équipes, la CDA adaptera si besoin le nombre d'arbitres sur cette catégorie.

La CDA préconise un effectif de 14 arbitres en D1 et se projette pour le moment avec un effectif de 12 arbitres Seniors et de 2 arbitres jeunes (promotion accélérée).

La CDA prévoira une plénière pour décider des ajustements à faire dans chaque catégorie, si besoin.

Renouvellement des arbitres

M. Quentin LANET, membre de la CDPA, a organisé via les groupes d'arbitres WhatsApp un questionnaire aux arbitres afin de faire le point sur leur situation et en leur demandant leur intention pour la saison prochaine.

- 67 arbitres sur 133 ont répondu
- 47 sont sûrs de renouveler
- 14 vont peut-être renouveler
- 4 vont peut-être arrêter
- 2 arbitres ont annoncé leur arrêt

Commande en carte d'arbitrage LFNA

La LFNA a adressé un mail dernièrement aux 12 districts pour commander des cartes d'arbitrage pour les arbitres de district.

La CDA se positionne sur une commande de 3 000 cartes à destination de ses arbitres de district.

Prise de contact avec les arbitres

Sur proposition du Pôle Arbitrage par M. Kévin ROSELIER, les membres de la CDA vont réaliser une opération de prise de contact avec tous les arbitres.

L'objectif étant de prendre des nouvelles des arbitres durant cette période difficile, tout en assurant un suivi et contribuer à une fidélisation.

Pour cela, chaque membre de la CDA va contacter par téléphone à une dizaine d'arbitres :

- Afin de prendre de leur nouvelle
- D'éclaircir certains points de notre communication vus ce soir
- De les accompagner dans les démarches administratives de renouvellement
- De détecter un éventuel arrêt

Tour de table

M. Olivier JOIRIS demande s'il y a une date des renouvellements des commissions.

M. Claude LALANNE lui répond que les élections étant reportées en Septembre ou début Octobre, les nouvelles commissions seront fonctionnelles que lorsque le nouveau Comité de Direction sera élu.

M. Éric LANGLADE interroge la CDA suite à la demande des clubs de Chalosse F.C. Laurède et de ST Vincent de Paul se questionnant pour savoir s'ils sont en règle vis à vis du statut de l'arbitrage car leurs candidats arbitres n'ont pas arbitrés.

Suite à la réunion du Comex du 03 avril 2020, concernant le statut de l'arbitrage, si un arbitre n'a pas pu réaliser, en raison de la situation sanitaire le nombre minimum de matchs qui lui sont imposés, il couvrira quand même son club. Il en est de même pour les candidats arbitres en cours d'examen pratique.

M. Thierry LAURENT informe la CDA du manque d'effectif chez les observateurs. Pour la saison prochaine, il va falloir recruter des observateurs. Nous allons prochainement étudier la possibilité pour que nos arbitres de Ligue nous aident sur ce chapitre. Pour cela, il faudra que les arbitres de Ligue volontaires possèdent une licence d'observateur District s'ils veulent avoir accès au RUO sur MyFFF (Rapport Universel d'Observation).

M. Éric LANGLADE souhaiterait que la CDA étudie certains cas particuliers :

- Un arbitre qui a eu des problèmes de santé lors d'un match
- Deux autres arbitres qui font partie des effectifs depuis quelques années mais qui n'ont pas arbitré pour raisons de santé

M. Joël ROCHEBILIERE demande qu'il faudrait se renseigner au titre du statut de l'arbitrage sur la couverture d'un club par un arbitre en arrêt maladie ou blessure sous certificat médical depuis plusieurs années.

Modalité de reprise : impossibilité de reprendre l'arbitrage sans avis médical

M. Éric LANGLADE demande ce que deviennent les arbitres qui n'ont pas passé le test écrit.

Le règlement intérieur est toujours en vigueur, les arbitres qui n'ont pas passé le test écrit ne sont pas désignables jusqu'à ce qu'ils passent le test écrit.

M. Joël ROCHEBILIERE nous informe que, comme le District des Landes de Football et ses commissions, l'UNAF landes a reporté son assemblée générale électorale avant le 31 octobre. L'UNAF Landes va prévoir une réunion en visio le 15 mai prochain afin de préparer l'élection de la section départementale.

M. Claude LALANNE, après huit ans passés auprès de la CDA comme membre n'ayant jamais arbitré, quitte le bureau pour d'autre responsabilité au sein du District des Landes de Football. Il a passé de bons moments avec nous, il trouve que cette corporation est mal perçue après des autres commissions. L'arbitre est une personne comme une autre. M. Claude CHEVALIER le remercie pour le travail qu'il a effectué.

Fin de la séance à 19h 45

Le Président
Claude CHEVALIER

Le Secrétaire de séance
Antoine LASSALLE